

Département : 21
Aire d'étude : NOLAY
Commune : NOLAY
Adresse : PLACE DES HALLES

1A000 61 342

Dénomination : **HALLE**

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0774790 Y = 0219450

Cadastre : 1965 AB 429

PROPRIETE PUBLIQUE

Protection : CLASSE M.H. EN 1907

A SIGNALER

Etat de conservation : RESTAURE

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1978, 1986

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

HISTORIQUE

HALLE ATTESTEE EN 1519 ; RESTAURATION DE LA CHARPENTE AU DEBUT DU 19E SIECLE ; REFECTION DE LA COUVERTURE EN 1965.

DESCRIPTION

SITUATION : EN VILLAGE

MATERIAUX

Gros oeuvre : BOIS, CALCAIRE, PIERRE DE TAILLE

Couverture : CALCAIRE EN COUVERTURE

COUVERTURE : TOIT EN PAVILLON

21 n° département	NOLAY commune		□ □
	Place des Halles		
Beaune	adresse ou lieu-dit Nolay		
arrondissement	HALLES	canton	
	dénomination et titre de l'œuvre		matricule

Repérage

Carte I.G.N.	échelle : 1/25000	feuille : Le Creusot 3-4	Lambert : II x 774.79
			étendu 2219.45
Cadastre	année : 1965	section : AB	parcelle : 429
	année :	section :	parcelle :

Propriétaire : commune

Destination actuelle :

Protection M.H. : classées le 13/7/1907

Etat de conservation : bon état

Dossier établi le : 18 septembre 1979 par E. Réveillon
revu le : par

HISTORIQUE

Nolay possédait une foire dès le début du XIVE siècle (cf. Court-épée), mais les premières mentions de l'édifice lui-même ne sont pas antérieures au XVIIe siècle : la "grant halle" est citée en 1519 dans un bail à cens, puis en 1527 dans un dénombrement de la seigneurie (cf. annexe 1). Un terrier de 1569, après avoir situé très exactement son implantation, en donne la description : "ladite halle contenant environ une ouvrée et demy, bastie sur colonnes de bois et à quatre pantès couvertes de laves" (cf. annexe 2).

Altérations, restaurations :

- pose d'étais doublant et soutenant des pièces de charpente défailantes, en particulier près des poteaux corniers, au début du XIXe siècle (cf. annexe 5), ainsi que dans la première moitié du XXe siècle (fig. 6).
- réfection d'une grande partie de la couverture en 1965

DESCRIPTION

Situation :

- au centre de l'agglomération, à gauche de l'église paroissiale, sur une place bordée de ruelles étroites.

Matériaux :

- pierre : dés situés à la base des poteaux (beaucoup sont cimentés) ; bornes chasse-roue.

HALLES

DESCRIPTION (suite)

Matériaux (suite) :

- bois (chêne ?) : poteaux et charpente
- pierre plate : couverture.

Structure :

- plan rectangulaire
- supports : poteaux avec aisseliers
 - à l'extérieur : 7 poteaux sur le grand côté sud, 8 sur le grand côté Nord, 5 sur les petits côtés.
 - au centre : 5 poteaux dans le sens longitudinal, 3 dans le sens transversal.
- divisions : la partie méridionale est divisée partiellement en hauteur par un plancher.

Couverture :

- toit en pavillon
- couverture de pierre plate
- charpente : trois fermes au droit des poteaux sur la partie centrale ; demi-fermes sur les parties latérales.

CONCLUSIONS

La structure générale de l'édifice n'a pas varié, semble-t-il, depuis le XVII^e siècle. Mais si la plupart des supports, d'implantation irrégulière, paraissent anciens, la charpente et la couverture ont subi d'importantes réfections ; les documents photographiques du début du XVIII^e siècle montrent clairement par exemple, que les sablières, retenues par des clavettes sur l'about des chevrons (fig. 14), étaient dissimulées auparavant sous l'égout du toit (doc. 2).

DOCUMENTATION

A.D. Côte d'Or

- E 41 , dénombrement de la seigneurie de Nolay par Pierre d'Aumont, baron de Couches, à Anne de Montmorency, seigneur de la Rochepot (1527).
- E 41 bis, "bail de huit deniers de cens sur une maison et gallerie sise près la Grande halle à Nolay, fait par Mgr d'Aumont à Jean D'Arc dud. Nolay" (février 1519).
- " "arrêt du Parlement rendu à la reprise de Antoine Segaud amoia-taire des revenus de la seigneurie de Nolay qui, pour mettre fin aux désordres, défend aux jeunes gens de Nolay de faire des assemblées, de jouer, de faire jouer la fête sous les halles et dans les villages voisins sans la permission des officiers du seigneur" (1672).

DOCUMENTATION (suite)

A.D. Côte d'Or

E 43 , amodiation de la terre de Nolay (1749).

J 3076, " terrier de la terre de Nolay, membre et deppendances d'icelle", pour Jean d'Aumont, f° XXVI r° (1569).

Q 1061, succession d'Henry Mairtet de Thorey : amodiation des halles par la commune (22 brumaire an III ; art. 73 de la "déclaration des enfans et héritiers d'Henry Mairtet pour parvenir au partage des biens délaissés par le dit Mairtet, 14 frimaire an IX").

II O 460/10, contestation entre la famille Carnot et la commune au sujet du prix de location des halles (1866-1879) ; deux croquis cotés (plan et coupes) de Félix Guin, architecte à Beaune.

COURTEPEE (Abbé Cl.), BEGUILLET (E.). Description générale et particulière du Duché de Bourgogne.- 3° éd., 1967-1968, t. II, p. 339.

GUILLAUME (A.). La Côte d'Or.- 2e éd., 1963, p. 148.

HALLES

ANNEXES

1. Dénombrement de la seigneurie de Nolay par Pierre d'Aumont, 1527 (A.D. Côte d'Or E 41).

".... Item la grant halle dud. Nolay avec tous les estaulx des drappiers, cordonniers, merciers... les estauls des bouchers et vendeur de foires....".

2. Terrier de la terre de Nolay pour Jean d'Aumont, 1569 (A.D. Côte d'Or J. 3076), f° XXVI r°.

"... compete et appartient encore aud. s^f ainsi l on confessé et confessent lesd. habitans avant només la halle dud. nolay ainsi qu'elle se comporte assize en^von le mylieu dud. bourg dud. nolay tenant à leglise paroissial saint martin dud. nolay ung chemin entre deulx dung long daultre long au [pavé] devant les maisons geoffroy blondeaul et poillot dung bout devers saint sulpice à la maison des héritiers feu claude caillet et heritiers feu claude viernois ung chemin entre deulx et daultre bout au cymetiere de lad. eglise paroissial maisons desd. heritiers viernois claude conchon ung chemin aussi entre deulx lad. halle conten. envir^zon une ouvrée et demy bastie sur colonnes de bois et a quatre pantes couvertes de laves. ... Que en lad. halle sont trois bancz lung du long de lad. halle du coste de lad. eglise appelé le ban des merciers.

un aultre quest le mylieu de lad. halle appelé le ban des drappiers ou sont plusieurs bancs.

Et laultre ban au lon dud. [pavé] appelé le ban des cordonniers tanneurs et boulangiers es fours dud. marchief et es fours des fours ay après declairés aud. ban dud. costé dud. [pavez] se mettent et desployent les [pecheurs ?] destang..."

3. "Ferme et amodiation de la terre de Nolay pour 9 années entières et consécutives" par Louis-Marie, duc d'Aumont, 1749 (A.D. Côte d'Or E 43).

" 15. Pourra l'adjudicataire faire jouer la feste pendant le temps du banvin pourveu neanmoins que ce ne soit point sous la halle, devant l'église pendant le service divin ou pendant la nuit, et cela pour conformer l'ancien usage, duquel droit il ne pourra neanmoins user quand les officiers le deffendront pour raison a eux connue..."

20. Sera tenu l'adjudicataire ou celui auquel il sous amodiera le droit d'éminage d'entretenir nettement la halle en la balayant au moins tous les lundy après le marché et la levée de chaque foire et en enlevant les ordures et les immondices que l'adjudicataire ou celui qui aura de luy sousamodié sera tenu de faire conduire dans les terres arables dud. seigneur."

4. Rapport d'expertise de Félix Goïn, architecte à Beaune, 26 mai 1866 (A.D. Côte d'Or II O 460/10).

"... les halles de Nolay ... se composent d'une charpente en bois reposant sur des piliers en pierre et recouverte d'une couverture en laves"

HALLES

ANNEXES

5. Rapport d'expertise d'Alfred Sirodot, ingénieur-architecte à Dijon et Théophile Changarnier, architecte à Chalon s/ Saône, 9 décembre 1878 (A.D. Côte d'Or II O 460/10).

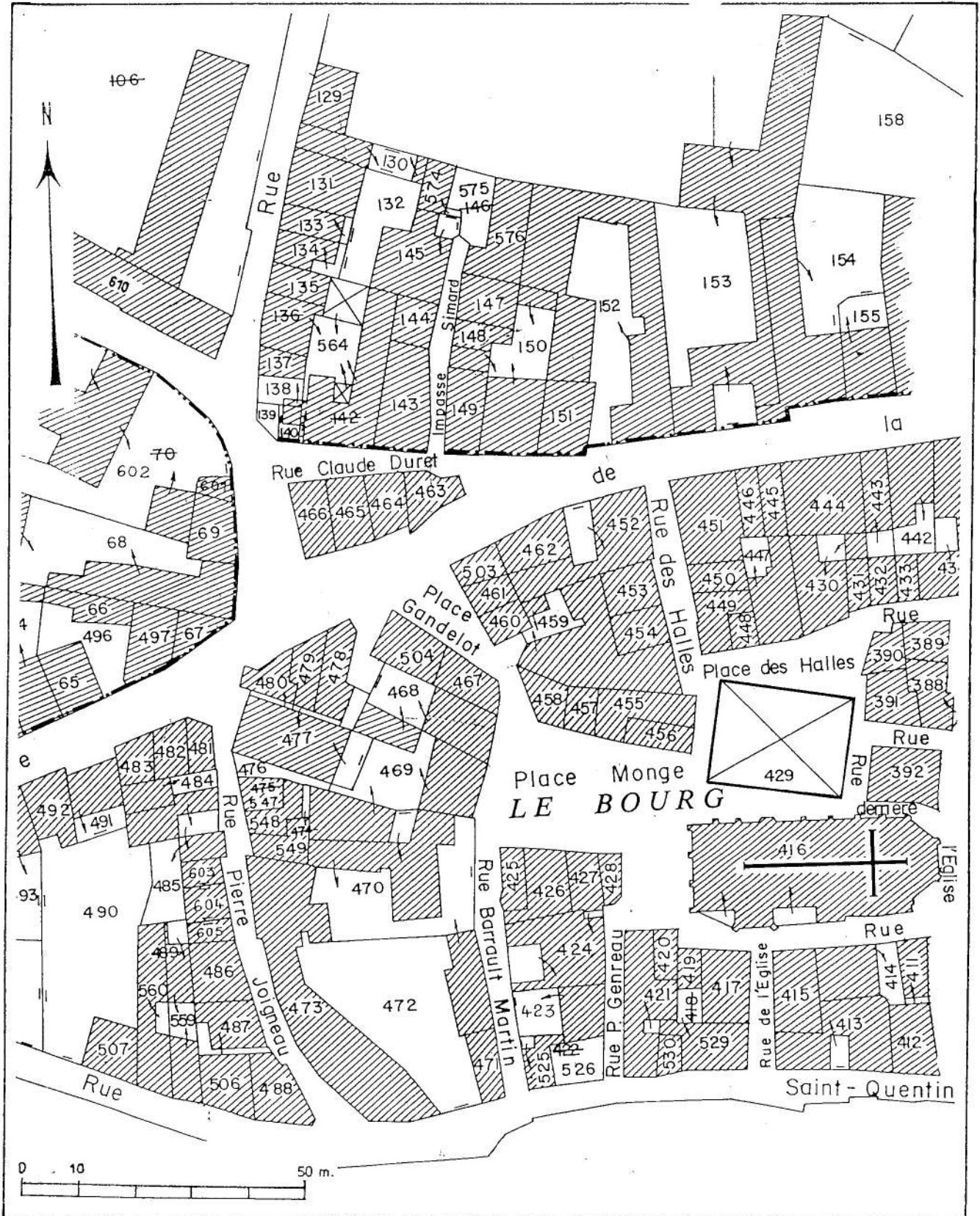
".... les bâtiments sont dans un état voisin de la vétusté, tant à cause de leur ancienneté que par suite d'un entretien mal compris ; certaines pièces de charpente brisées depuis fort longtemps sont doublées et soutenues par des poteaux qui sont de véritables étais permanents (cela depuis le commencement du siècle)".

6. Rapport d'expertise de Félix Goin, architecte à Beaune, 17 novembre 1879 (A.D. Côte d'Or II O 460/10).

" ... Il est vrai que nos recherches attentives n'ont pu nous faire découvrir de traces de réparations, les toitures sont noires et recouvertes de végétations qui indiquent que l'état actuel n'a reçu de modifications depuis longtemps, les bois de doublage sont déjà bien anciens ainsi que les ancrés en fer ...".

Pl. I - Plan de situation et plan-masse.

Extrait du plan cadastral au 1:1000e, section AB de 1984.



21. NOLAY

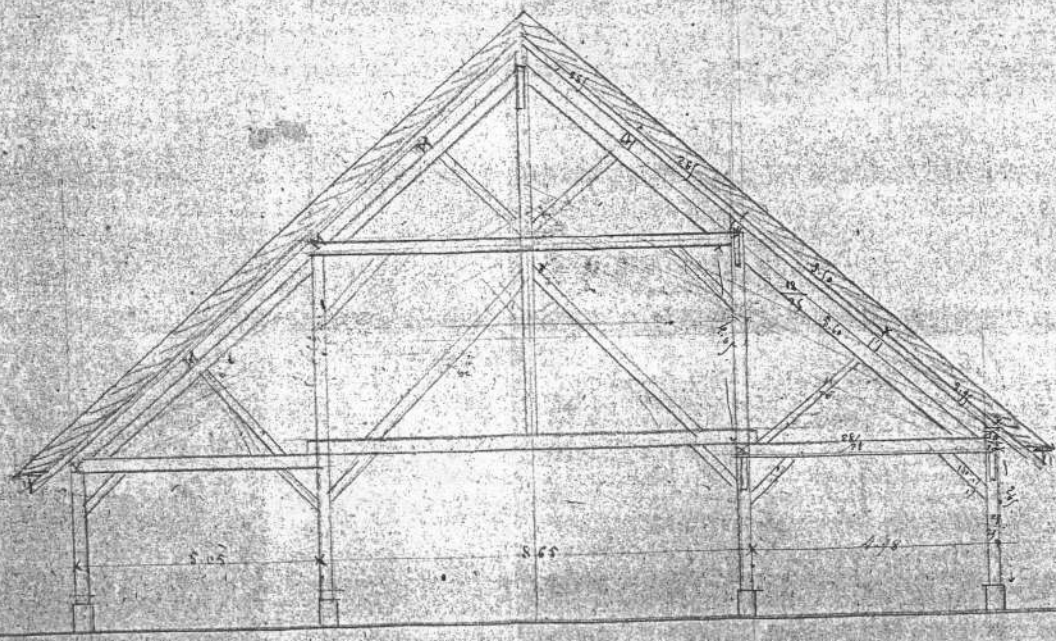
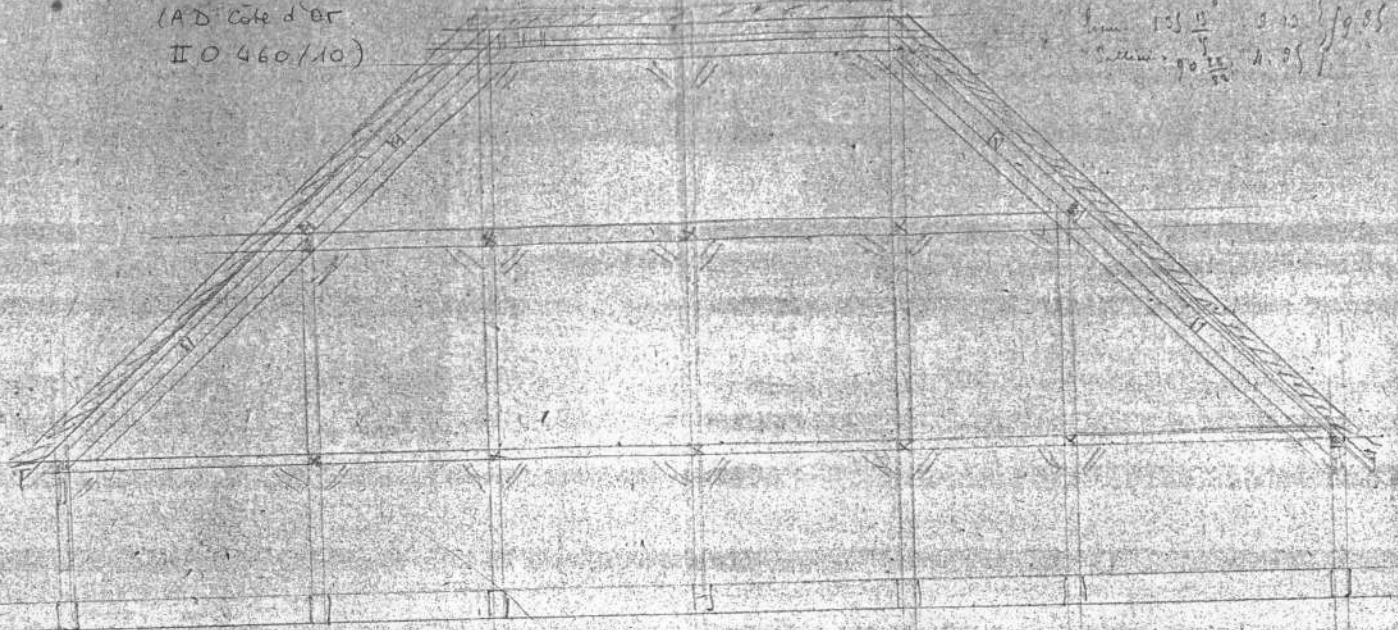
HABLES

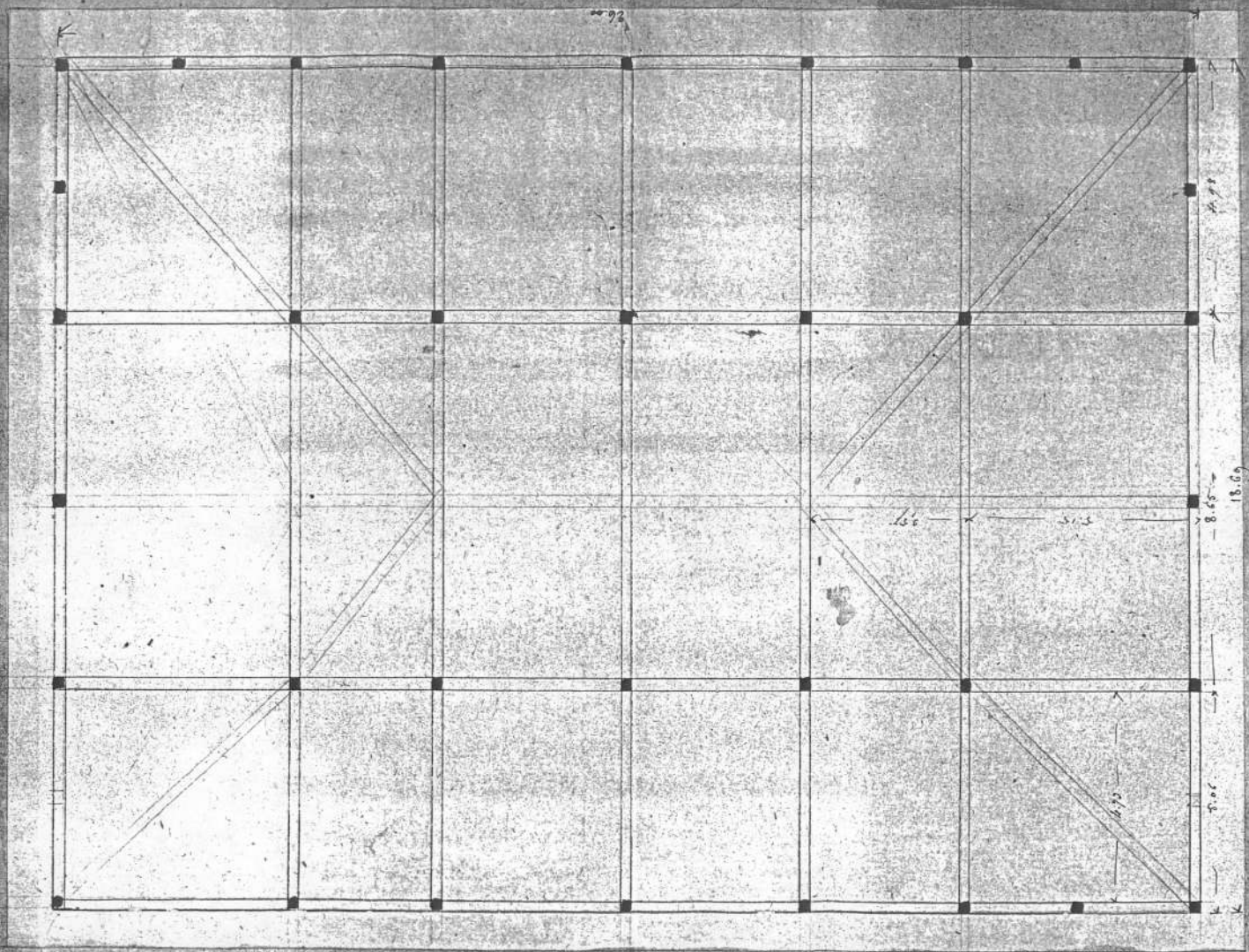
Couper transversale et longitudinale
à deux côtés joints au rapport d'aspect de Félix GOUIN

(AD Côte d'Or

II O 460/10)

proportion $830 \frac{21}{25}$ 57,8%
largeur $105 \frac{11}{12}$ 8,75%
hauteur $90 \frac{11}{12}$ 7,5%





NOCAY - HALLES, plan - croquis côté levant au rapport d'expertise de Félix Gouin
 (A.D. Côte d'Or - II O 460/10)

21. NOLAY

LES HALLES
(carte postale B.M. Dijon)

79.21.2407 X2
Cliché J-L DUTHU

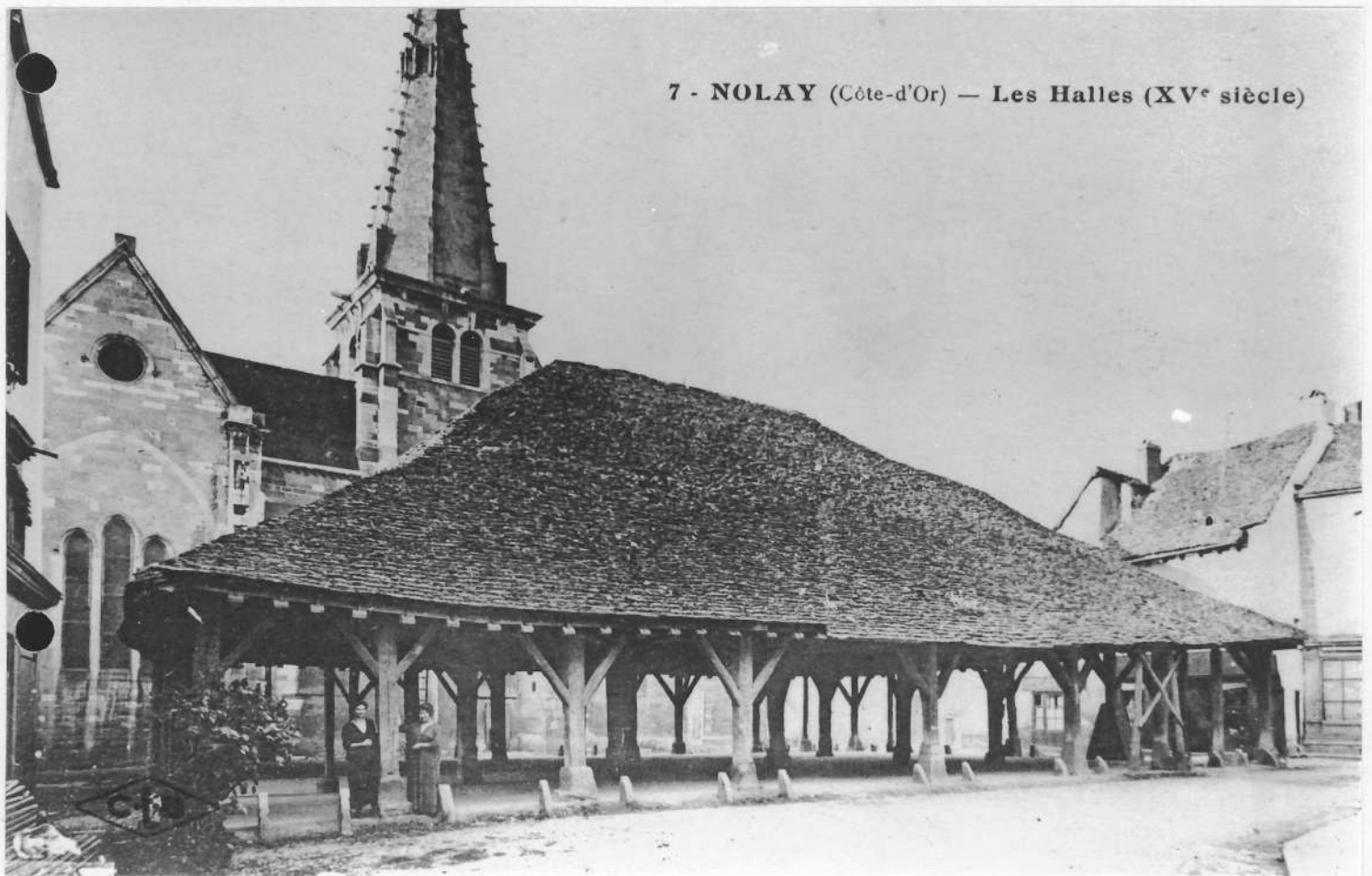


doc. 1

21. NOLAY

HALLES
(reproduction d'une carte postale ancienne)

79.21.2341.X2
Cliché J-L DUTHU



7 - NOLAY (Côte-d'Or) — Les Halles (XV^e siècle)

21. NOLAY

HALLES
(reproduction d'une carte postale ancienne)

79.21.2340.X2
Cliché J-L DUTHU



NOLAY (Côte-d'Or) — Les Halles

21. NOLAY

LES HALLES
élévation nord

80.21.258 V
Cliché M.ROSSO



21. NOLAY

LES HALLES
élevations ouest et sud

80.21.257 V
Cliché M. ROSSO



21. NOLAY

LES HALLES
Vue intérieure (partie nord)

80.21.259 V
Cliché M. ROSSO



21. NOLAY

LES HALLES
vue intérieure transversale
(partie orientale)

80:21.262 V
Cliché M. ROSSO



21. NOLAY

LES HALLES

vue intérieure longitudinale (partie méridionale)

80.21.260 V
Cliché M. ROSSO



21. NOLAY

LES HALLES
vue intérieure (angle nord-est)

80.21.261 V
Cliché M. ROSSO



21. NOLAY

LES HALLES
détail d'un poteau central

80.21.266 X
Cliché M. THIERRY



21. NOLAY

LES HALLES

détail d'assemblage : entrain de la demi-ferme
centrale de la partie orientale

80.21.267 X

Cliché M. THIERRY



21. NOLAY

LES HALLES
détail d'assemblage : entrant de la demi-ferme
centrale de la partie orientale

80.21.268 X
Cliché M.THIERRY



21. NOLAY

LES HALLES

détail d'assemblage (demi-ferme centrale de la
partie occidentale)

80.21.269 X

Cliché M. THIERRY



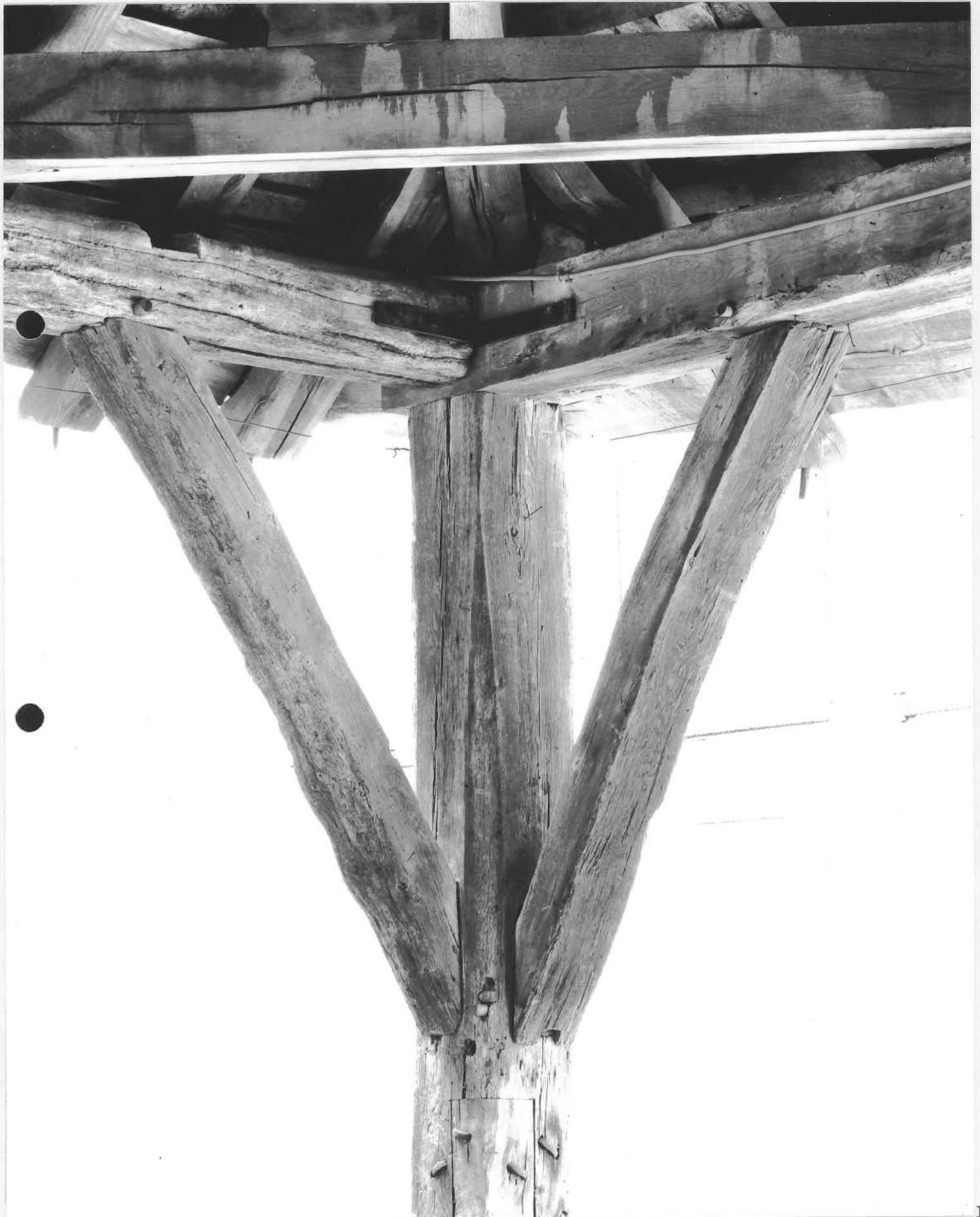
21. NOLAY

LES HALLES

détail : poteau cornier de l'angle sud-est

80.21.263 X

Cliché M. THIERRY



21. NOLAY

LES HALLES
détail : poteau cornier de l'angle sud-est

80.21.264 X
Cliché M. THIERRY



21. NOLAY

LES HALLES

détail : poteau cornier de l'angle sud-est

80.21.265 X

Cliché M. THIERRY



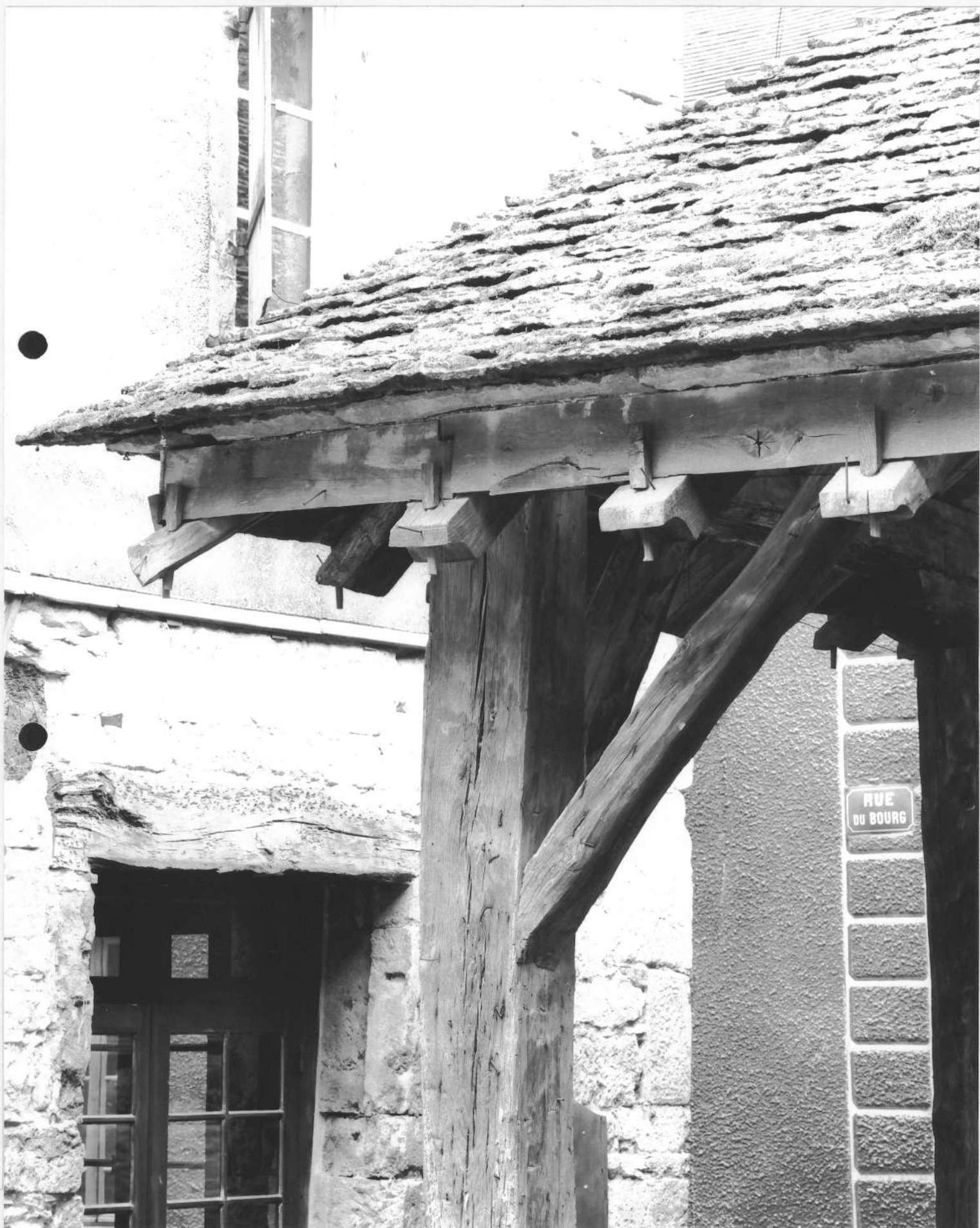
21. NOLAY

HALLES

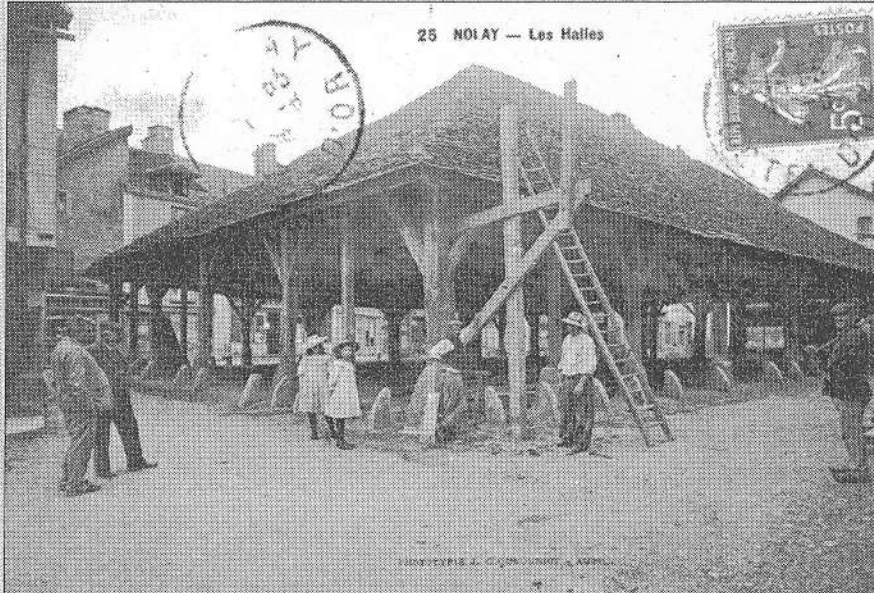
détail : about des chevrons et sablière
(angle nord-est)

80.21.270 X

Cliché M. THIERRY



Images d'hier et d'aujourd'hui Du côté des halles...



Avec son toit à quatre pentes, les halles constituent l'un des monuments majeurs du patrimoine architectural bourguignon. L'origine de sa construction remonte à 1388 et, selon le bon abbé Courtépée, la commune possédait une foire dès le début du XIV^e siècle. Il n'empêche que l'on ne trouve nulle mention écrite de l'existence de ces halles avant 1519.

Peu importent les dates, finalement : depuis plus de six siècles, les poutres de châtaigniers et de chêne supportent cette spectaculaire toiture de laves. L'édifice fut classé monument historique en 1902 mais n'abrite plus aujourd'hui (les nostalgiques du passé le regretteront) les étals de drapiers, tanneurs ou pêcheurs d'étang.

Il n'en reste pas moins que, situées au cœur même du vieux-Noyay, ces halles en sont le centre actif, accueillant un marché hebdomadaire le lundi et de nombreuses animations tout au long de l'année. La structure générale du bâtiment n'a pas évolué depuis son origine et une restauration menée en 1993 lui aura permis d'en rehausser toute la splendeur.

